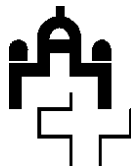


Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



21.015 né Délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Rapport

Rapport de la Délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN
du 31 décembre 2020

Sur mandat de l'Assemblée fédérale, la Délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) participe aux sessions de l'AP-OTAN ainsi qu'à des séminaires et à des réunions de travail des commissions de l'assemblée.

Conformément à l'art. 9, al. 2, de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale sur les relations internationales du Parlement (ORInt), la Délégation auprès de l'AP-OTAN présente chaque année aux deux conseils un rapport écrit sur les grandes lignes de son activité.

Proposition de la délégation

Nous vous prions de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

Pour la délégation :
La présidente 2020/2021

Ida Glanzmann

Contenu du rapport

- 1 Introduction
- 2 Sessions, séminaires et autres rencontres
- 3 Frais de voyage
- 4 Principaux sujets débattus en 2020
- 5 Appréciation de l'activité de l'AP-OTAN en 2020
- 6 Conclusions et activités futures



1 Introduction

La Délégation parlementaire suisse auprès de l'AP-OTAN (Délégation AP-OTAN) trouve sa base légale dans l'ordonnance de l'Assemblée fédérale sur les relations internationales du Parlement (ORInt, [RS 171.117](#)). Au même titre que les autres délégations parlementaires auprès d'organisations internationales, la Délégation AP-OTAN possède un règlement qui fixe le cadre de ses activités¹.

Composition de la délégation en 2020 :

Présidente : Ida Glanzmann, conseillère nationale ;
 Vice-président : Werner Salzman, conseiller aux États ;
 Membres : Mauro Tuena, conseiller national, et Thomas Minder, conseiller aux États ;
 Membres suppléants : Pierre-Alain Fridez, conseiller national, et Josef Dittli, conseiller aux États.

2 Sessions, séminaires et autres rencontres

En 2020, les représentants de la Délégation AP-OTAN ont participé :

- au webinaire du 15 octobre 2020 sur la crise du Haut-Karabakh (Pierre-Alain Fridez, conseiller national) ;
- à la session annuelle, qui s'est tenue par visioconférence (du 18 au 23 novembre 2020 ; Ida Glanzmann, conseillère nationale, et Mauro Tuena, Pierre-Alain Fridez, conseillers nationaux, et Werner Salzman, Josef Dittli, conseillers aux États).

La session de printemps, qui aurait dû avoir lieu à Kiev (Ukraine) en mai, a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. La participation à la session annuelle a fait l'objet d'un rapport écrit à l'intention des Commissions de la politique de sécurité. À la suite du webinaire sur la crise du Haut-Karabakh, le conseiller national Pierre-Alain Fridez a produit un rapport succinct à l'intention de la délégation. Durant l'année sous revue, les travaux de l'AP-OTAN ont été limités en raison de la pandémie de COVID-19, et les dates de plusieurs séminaires et séances de commission ont coïncidé avec celles des sessions ou de séances de commission des Chambres fédérales. La Délégation AP-OTAN n'y a par conséquent pas participé.

3 Frais de voyage

La session de printemps ayant été annulée en raison de la pandémie de COVID-19 et les autres manifestations s'étant tenues en ligne, aucun frais de voyage n'a été engendré à la charge de l'Assemblée fédérale en 2020.

4 Principaux sujets débattus en 2020

Les risques créés par la pandémie de COVID-19 en matière de sécurité, l'avenir de l'OTAN (en particulier le processus de réflexion *OTAN 2030*) et l'influence de la Chine sur l'ordre mondial ont été les principaux sujets de discussion au sein de l'AP-OTAN en 2020. Parmi les autres thèmes figuraient les tensions entre la Russie et l'Occident, la sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MOAN) et dans les Balkans occidentaux, ainsi que les nouvelles avancées technologiques dans le domaine de la défense (développements dans le secteur spatial et armes hypersoniques).

¹ www.parlement.ch (Organes > Délégations > Les délégations internationales de l'Assemblée fédérale > Délégation parlementaire auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP OTAN) > Bases légales).



4.1 Assemblée plénière

En raison de la pandémie de COVID-19, seule une assemblée plénière a pu avoir lieu en 2020. Celle-ci s'est tenue en ligne, ce qui était une première. Les séances plénières ont eu lieu le 18 novembre 2020 (séance d'ouverture et séance spéciale sur la situation liée au COVID-19) et le 23 novembre 2020 (séance de clôture).

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'AP-OTAN, Attila Mesterhazy (Hongrie), a relevé que 2020 avait été une année sans précédent. La pandémie de COVID-19 a non seulement provoqué de nombreux décès, elle a aussi paralysé les économies et les sociétés et nous a amenés à redéfinir des éléments fondamentaux de nos modes de vie, tels que la liberté de mouvement. Même si le développement rapide d'un vaccin nous fait désormais voir une lumière au bout du tunnel, nous devons continuer de lutter contre la pandémie. En outre, les conséquences de cette crise se feront ressentir encore pendant de nombreuses années. La situation a par ailleurs empêché l'AP-OTAN de se réunir en présentiel depuis mars. Elle n'a toutefois pas suspendu ses travaux, au contraire : grâce aux nouvelles formes de communication, une trentaine de séances ont pu avoir lieu en ligne depuis le mois d'avril. Cette session annuelle est d'ailleurs la première à se tenir en ligne (la session de printemps, qui devait se tenir à Kiev, ayant été annulée).

S'agissant des nombreuses discussions sur le développement de l'OTAN (notamment dans le cadre du processus de réflexion *OTAN 2030* lancé par le secrétaire général, M. Stoltenberg), M. Mesterhazy a souligné que l'AP-OTAN devait elle aussi définir sa position et influencer sur la vision de l'avenir de l'organisation. La situation en matière de politique de sécurité a radicalement changé depuis que l'OTAN a adopté son concept stratégique il y a dix ans : la Russie a annexé la péninsule de Crimée, le terrorisme a pris de nouvelles formes violentes, la Chine a étendu son influence, et les menaces hybrides, les cybermenaces ainsi que le changement climatique sont devenus plus tangibles. Dans ce contexte, M. Mesterhazy a élaboré un projet de rapport et un projet de résolution. L'OTAN doit se montrer plus unie au niveau politique et plus forte au niveau militaire. Elle doit en outre adopter une approche plus globale. L'AP-OTAN peut jouer un rôle essentiel à cet égard, car, en tant qu'organisation politique, elle peut aborder les problèmes avec plus d'ouverture et de liberté que les gouvernements, qui sont davantage liés par les pratiques diplomatiques.

D'autre part, la Chine a pris une place importante à l'ordre du jour de l'OTAN. En décembre 2019, les dirigeants de l'organisation ont décidé pour la première fois, en tant qu'Alliance, d'aborder la montée en puissance de la Chine au niveau international, et ont jugé que le pays était à la fois « une opportunité et un défi ». Pour M. Mesterhazy, la Chine représente toutefois davantage un défi. Selon lui, le pays poursuit des objectifs géopolitiques similaires à ceux de la Russie, mais de manière plus avisée et plus efficace. Il faudra examiner de près les effets directs que les ambitions mondiales de la Chine et sa collaboration avec la Russie auront sur l'OTAN et ses membres. Il faudra aussi tirer des enseignements de la pandémie de COVID-19 concernant les campagnes de désinformation et de propagande menées par la Chine. Il s'est par ailleurs avéré que, dans certains domaines stratégiques majeurs, l'Occident est dépendant de la Chine. En résumé, il faut retenir que la Chine doit agir de manière responsable en tant qu'acteur sur la scène internationale, et que l'OTAN et ses membres ne peuvent plus se permettre d'être naïfs et de sous-estimer les ambitions et le rôle de ce pays.

Toutes les commissions s'étant penchées sur la problématique du COVID-19 et ayant rédigé des rapports à ce sujet, la séance d'ouverture a été suivie d'une séance spéciale sur la situation liée à la pandémie, à laquelle l'assemblée plénière avait également accès (plus d'informations au chapitre 4.3).



Le président Attila Mesterhazy a également ouvert la séance de clôture du 23 novembre. Il a rappelé que les Alliés avaient lancé un processus de réflexion sur le développement de l'OTAN à l'occasion d'un sommet de l'organisation tenu à Londres en 2019. Personne ne se doutait alors que ce processus coïnciderait avec l'une des crises les plus graves et les plus étendues que le monde ait connues ces dernières décennies. La pandémie a montré que les États doivent travailler ensemble pour mieux se préparer aux nouvelles dynamiques et aux nouveaux défis tels que la montée en puissance de la Chine et la dépendance de l'Occident vis-à-vis de Pékin dans certains domaines stratégiques majeurs. M. Mesterhazy a souligné que si la pandémie de COVID-19 était elle aussi une question de sécurité, elle n'avait naturellement pas fait disparaître les défis sécuritaires qui existaient déjà avant son apparition. Au contraire, le comportement agressif de la Russie, le terrorisme, l'instabilité des pays voisins, les menaces hybrides, les cybermenaces, ainsi que les technologies émergentes et les technologies de rupture imprègnent notre quotidien. Le processus de réflexion *OTAN 2030* offre à l'OTAN une opportunité importante et de circonstance de se préparer à ces enjeux et de tirer des leçons de la pandémie de COVID-19. Pour être efficace, l'Alliance doit mettre l'accent sur la collaboration au niveau tant interne (au sein de ses États membres) qu'externe (avec ses partenaires extérieurs). En outre, les Alliés doivent être en mesure de prendre des décisions plus rapidement tout en préservant les valeurs inhérentes à la construction du consensus. Nous vivons aujourd'hui dans un monde multipolaire et confronté à différentes menaces. C'est pourquoi il n'est pas toujours facile pour les citoyens de comprendre la mission et la contribution de l'OTAN. Si elle veut continuer de bénéficier d'un soutien public, l'organisation doit améliorer sa communication et se doter des ressources nécessaires à cet effet.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a évoqué le rôle de l'OTAN dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Les membres de l'Alliance ont coopéré en assurant la circulation des marchandises et la sécurité des frontières. Les stocks de l'OTAN sont aujourd'hui suffisants pour que l'organisation puisse soutenir les Alliés qui en auront besoin lors de la prochaine vague de l'épidémie (en leur livrant par exemple des respirateurs). M. Stoltenberg a toutefois souligné que la prudence restait de mise dans la situation actuelle et que l'OTAN devait poursuivre sa mission et ses opérations, notamment au Kosovo, en Afghanistan et en Irak. Comment l'OTAN peut-elle se développer ? Le processus de réflexion *OTAN 2030* établit trois priorités pour l'organisation : demeurer une alliance militaire forte, renforcer sa dimension politique, et adopter une approche plus globale.

Pour ce qui est du premier point, M. Stoltenberg a précisé que l'OTAN était déjà une alliance forte. Les dépenses de défense des pays membres ont une nouvelle fois augmenté l'année dernière, et l'organisation doit poursuivre sur sa lancée en dépit de la pandémie, car les menaces sécuritaires persistent dans le monde. S'agissant du renforcement de la dimension politique de l'Alliance, M. Stoltenberg a expliqué que l'OTAN devait devenir un forum de discussion favorisant des débats ouverts sur des sujets aussi variés que la Russie, le Proche-Orient, la Chine, le contrôle des armes, le changement climatique, mais aussi les nouvelles technologies et les technologies de rupture. Si elle veut devenir plus forte, l'OTAN doit reconnaître que des divergences existent entre ses membres, des divergences que les Alliés doivent surmonter ensemble. Même lorsque les débats s'enflamment, les pays membres doivent garder à l'esprit les valeurs communes de l'Alliance que sont la démocratie, les libertés fondamentales et l'État de droit. M. Stoltenberg a ensuite abordé la troisième priorité de l'organisation, à savoir l'adoption d'une approche plus globale : si l'OTAN est une alliance régionale, les menaces posées notamment par le terrorisme et les campagnes de désinformation ont une portée mondiale. Aucun pays ne peut affronter seul ces défis, ce qui est vrai aussi pour les relations avec la Chine. Ce pays ne doit pas être considéré comme un ennemi. Néanmoins, sa montée en puissance modifie l'ordre mondial et met sous pression le système de valeurs occidental et les libertés fondamentales. L'Alliance doit rester vigilante face à ces évolutions et s'employer à collaborer avec des partenaires qui partagent ses valeurs.



M. Stoltenberg a déclaré qu'il comptait sur le soutien de l'AP-OTAN dans tous ces domaines, et qu'il se réjouissait des discussions menées dans le cadre du processus *OTAN 2030*.

Une vingtaine de questions ont été posées après la partie informative. Sur la question de la collaboration entre l'OTAN et l'Union européenne (UE), M. Stoltenberg a fait valoir que ces deux institutions étaient indépendantes l'une de l'autre et que leurs processus décisionnels étaient différents – un état de fait devant être accepté comme tel. Il n'en reste pas moins que, faisant face aux mêmes menaces et enjeux (la Russie, la Chine, l'instabilité dans le Sud et le terrorisme), elles n'ont jamais autant collaboré qu'aujourd'hui. Interrogé à plusieurs reprises sur les dépenses de défense et sur le partage des charges, M. Stoltenberg a relevé que l'OTAN devait s'appuyer sur des chiffres absolus. Il a ajouté que les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 sur le produit intérieur brut (PIB) des pays membres faisaient peser certains risques à cet égard (NB : les pays membres de l'OTAN s'engagent à affecter 2 % de leur PIB à la défense). Quelle position l'OTAN doit-elle adopter dans ses rapports avec la Chine ? Aux différentes questions qui lui ont été posées à ce sujet, M. Stoltenberg a réaffirmé que la Chine ne partageait pas les mêmes valeurs que l'Alliance. C'est pourquoi l'OTAN doit renforcer sa collaboration avec le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, entre autres, et investir dans la défense et les nouvelles technologies. Elle doit aussi travailler en étroite coopération avec l'industrie afin de rester dans la course au niveau technologique.

L'assemblée plénière a élu Gerald E. Connolly (États-Unis) président de l'AP-OTAN, dont elle a également élu les cinq vice-présidents². Le trésorier de l'AP-OTAN, Wolfgang Hellmich (Allemagne), a présenté les dépenses de l'assemblée en 2019 ainsi que son budget pour 2021. Le budget de 2019 a présenté un excédent de 4 605 euros. Un montant de 4,05 millions d'euros a été demandé pour le budget de 2021 (même montant que l'année précédente). M. Hellmich a remercié la Suisse pour sa contribution financière³.

Comme toujours lors de sa session annuelle, l'assemblée a adopté plusieurs résolutions (plus d'informations dans les différents sujets abordés aux chapitres 4.2 à 4.9)⁴. Les sujets ci-après ont été évoqués lors des réunions auxquelles la Délégation AP-OTAN a participé.

4.2 Défis et développement de l'Alliance

4.2.1 OTAN 2030

L'assemblée plénière a adopté une déclaration de sa Commission permanente sur le processus de réflexion *OTAN 2030*⁵, laquelle a été présentée par le président de l'AP-OTAN, Attila Mesterhazy (Hongrie). Cette déclaration invite les gouvernements et les parlements des pays membres de l'OTAN à agir dans trois domaines en particulier.

Premièrement, la communauté de valeurs formée par l'Europe et l'Amérique du Nord doit être réaffirmée. Le rôle de l'OTAN en tant que forum de consultation indispensable et unique en son genre

² Mimi Kodheli (Albanie), Karen McCrimmon (Canada), Joëlle Garriaud-Maylam (France), Marietta Giannakou (Grèce), Attila Mesterhazy (Hongrie).

³ En 2020, la Suisse a participé, par l'intermédiaire du DDPS, aux activités de l'AP-OTAN à hauteur de 15 000 francs suisses.

⁴ Les résolutions sont publiées sous www.nato-pa.int (rubriques « Documents », « Recommandations de politique générale », « 2020 »).

⁵ *OTAN 2030 : une alliance plus forte et plus unie sur la scène internationale*, Déclaration 460



sur les questions de sécurité transatlantique doit être renforcé. Une collaboration politique plus étroite pourrait englober des échanges plus réguliers sur les priorités et opérations stratégiques et les opérations nationales, un partage accru des renseignements, et le recours à la médiation ou l'établissement de groupes de travail *ad hoc* pour régler les questions qui divisent les partenaires de l'Alliance. Il convient en outre de promouvoir le rôle du secrétaire général de l'OTAN comme artisan de la construction du consensus entre les Alliés. D'autre part, la division Diplomatie publique de l'OTAN et les acteurs nationaux concernés, y compris les parlementaires, doivent être soutenus dans les efforts qu'ils déploient pour mieux faire connaître les objectifs et les travaux de l'OTAN au public. Enfin, la politique de la porte ouverte de l'OTAN doit être réaffirmée, afin de faciliter l'intégration euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie et de l'Ukraine.

Deuxièmement, l'OTAN doit être prête, en tant qu'alliance, à contrer globalement (« à 360 degrés ») les menaces et les défis auxquels elle est confrontée. Dans cette optique, il faudra avant tout mettre à jour le concept stratégique de l'organisation de manière à ce qu'il reflète le nouvel environnement de sécurité. La politique de l'OTAN envers la Russie, basée tant sur la défense et la dissuasion que sur une ouverture à un dialogue, doit être maintenue. En outre, l'Alliance doit poursuivre ses efforts de lutte contre le terrorisme, et la collaboration avec les pays partenaires de la région de la Méditerranée doit être intensifiée, afin de maintenir une certaine stabilité sur le flanc sud de l'OTAN. Il convient aussi de mieux appréhender les conséquences de la montée en puissance de la Chine et de sa coopération avec la Russie. À cet égard, les échanges avec les partenaires de l'OTAN pertinents, notamment avec l'UE et ses partenaires de la région Asie-Pacifique, devraient être renforcés. Les Alliés doivent aussi se prémunir contre les menaces hybrides, la désinformation et les autres tentatives visant à affaiblir leurs processus démocratiques et leur indépendance économique et politique. Les parlements et les gouvernements des pays membres de l'OTAN doivent en outre reconnaître que les risques liés au changement climatique représentent une menace pour la sécurité. Enfin, l'Alliance doit investir dans les sciences, les technologies et la recherche et développement afin de préserver son avance technologique.

Troisièmement, l'OTAN doit devenir une alliance d'influence mondiale dotée d'un vaste réseau de partenaires. Elle peut contribuer à la sécurité tant euro-atlantique que mondiale en œuvrant main dans la main avec ses partenaires partout dans le monde. Elle doit ainsi collaborer étroitement avec l'UE, tout en veillant à ce que les pays de l'Alliance non membres de l'UE soient également associés à ses efforts. Par ailleurs, la collaboration avec les Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union africaine, la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et les autres organisations internationales pertinentes doit être renforcée.

4.2.2 Amélioration de la communication

Le fait que les objectifs et les travaux de l'OTAN ne sont généralement pas assez connus du public a été mentionné à plusieurs reprises au cours de la session annuelle. En Commission sur la dimension civile de la sécurité, [Angel Tilvar \(Roumanie\)](#) a présenté un rapport sur les possibilités de remédier à ce déficit d'information⁶. Selon lui, c'est notamment parce que les citoyens manquent de connaissances et de compréhension concernant l'OTAN qu'ils ne soutiennent pas suffisamment l'organisation. Une communication efficace est indispensable pour le succès de l'OTAN. Aussi, même si elle a déjà renforcé ses activités de communication, elle doit redoubler d'efforts dans ce domaine. Cela est d'autant plus important dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, l'OTAN devant

⁶ *Améliorer la pédagogie et la communication à propos de l'OTAN*, 028 CDS DG 20, Commission sur la dimension civile de la sécurité



faire face à des campagnes de désinformation et de propagande dont les instigateurs sont souvent la Russie et la Chine. Ces messages malveillants contribuent à la formation de clivages et sapent la confiance que les citoyens placent dans les institutions.

M. Tilvar a souligné que la communication à propos de l'Alliance n'était pas uniquement l'apanage de l'OTAN et que les États membres avaient également un rôle central à jouer en la matière. Certains d'entre eux ont déjà pris des mesures novatrices pour expliquer au grand public le rôle de l'Alliance et les avantages qui résultent d'une adhésion. L'AP-OTAN contribue elle aussi pour beaucoup à l'information du public, sa tâche principale consistant à mieux faire connaître les activités de l'OTAN non seulement auprès des parlementaires, mais aussi auprès des citoyens. Les parlementaires doivent s'acquitter de cette tâche et se rendre par exemple dans les écoles et les universités pour sensibiliser les jeunes générations.

4.2.3 Budget, partage des charges et renforcement des capacités

Lors de cette session annuelle, les questions des dépenses de défense et du partage des charges ont été moins débattues que les années précédentes. La question des dépenses de défense a été abordée notamment en marge du rapport de Leona Alleslev (Canada) sur l'innovation en matière de défense⁷. Devant la Commission des sciences et des technologies, Mme Alleslev a fait valoir que même si leur situation économique était tendue, les États membres ne devaient pas négliger leur budget de défense, en particulier en cette période de pandémie. L'OTAN a joué et continue de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la crise. Dans ce contexte, l'assemblée a adopté une résolution qui demande aux États membres de maintenir leurs dépenses de défense à un niveau élevé même pendant la pandémie et de rester engagés envers les objectifs fixés lors des sommets du pays de Galle et de Varsovie (consacrer au moins 2 % de leurs PIB respectifs à la défense et investir 20 % de ces montants dans les équipements majeurs, en ce compris la recherche et le développement)⁸. Une autre résolution portant sur la résilience économique dans le cadre des pandémies appelle les États membres de l'OTAN à investir dans les infrastructures, les institutions, le personnel, l'équipement, la formation et la planification afin d'être prêts à affronter les futures pandémies⁹.

Un rapport de Lara Martinho (Portugal), qui a été adopté en Commission de la défense et de la sécurité, est consacré à l'*Initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité s'y rapportant*.¹⁰ Lancée à l'occasion du sommet du pays de Galle en 2014, cette initiative est axée sur certains partenaires stratégiques de l'OTAN et vise à renforcer la résistance et la résilience des institutions de défense et des forces armées de ces pays. À ce jour, la Géorgie, la Jordanie, la République de Moldova, l'Irak et la Tunisie ont bénéficié de ce projet. Mme Martinho a invoqué en premier lieu le fait que l'Initiative devait être massivement soutenue au niveau parlementaire. Deuxièmement, l'AP-OTAN doit trouver des moyens de collaborer plus étroitement avec l'OTAN aux fins de l'initiative. Les parlementaires des pays membres de l'OTAN peuvent apporter une contribution significative à cet égard dans le cadre du contrôle parlementaire des forces armées. Troisièmement, les gouvernements des États membres doivent être plus transparents dans leurs engagements en

⁷ *L'innovation en matière de défense*, 041 STC 20, Commission des sciences et des technologies

⁸ *Maintenir la dynamique des investissements allés en matière de défense après la Covid-19*, résolution 462

⁹ *Résilience économique et pandémies*, résolution 463

¹⁰ *L'Initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité s'y rapportant (DCB) de l'OTAN*, 031 DSCFC 20, Commission de la défense et de la sécurité



faveur de l'initiative. En dernier lieu, le rapport mentionne que l'Ukraine pourrait être candidate à un nouveau paquet de mesures dans le cadre de l'initiative.

4.2.4 Relations avec l'UE

Les relations avec l'UE ont à nouveau fait l'objet d'un rapport distinct, qui a été présenté en Commission politique par Sonia Krimi (France)¹¹. Ce rapport analyse les résultats obtenus jusqu'ici par la coopération entre l'OTAN et l'UE, notamment dans le cadre de la crise générée par le COVID-19. Confrontés à des défis en matière de sécurité nouveaux et similaires, les deux acteurs ont renforcé leur collaboration en particulier dans les domaines des opérations maritimes, de la lutte contre le terrorisme, du renforcement des capacités dans les pays partenaires, des menaces hybrides, de la cybersécurité et de la mobilité militaire. Pendant la pandémie de COVID-19, leur coopération a été particulièrement intense pour contrer les menaces hybrides : l'OTAN et l'UE ont noué des liens étroits pour s'attaquer aux campagnes de désinformation visant à ébranler la confiance dans les institutions européennes et euro-atlantiques ; elles ont eu de nombreux échanges et ont rencontré régulièrement des partenaires internationaux à ce sujet.

Mme Krimi a constaté d'une manière générale que l'évolution de l'UE en tant qu'acteur de sécurité s'était poursuivie. Cette évolution et l'idée d'une « armée européenne » sont soutenues par de nombreux citoyens européens, comme en témoignent plusieurs enquêtes. Selon elle, l'UE et l'OTAN doivent trouver un équilibre : les efforts européens doivent être soutenus tout en veillant à ne pas exclure les États qui sont membres de l'OTAN, mais pas de l'UE, en particulier les États-Unis. Dans cette optique, le rapport suggère d'élargir la coopération entre l'OTAN et l'UE à de nouveaux domaines ; il cite à cet égard la stratégie à adopter vis-à-vis de l'ascension de la Chine et l'intelligence artificielle, deux questions sur lesquelles les deux organisations ont tout intérêt à répondre de manière concertée et cohérente.

4.2.5 Contribution des femmes à la politique de sécurité

Pour faire avancer le programme « Femmes, paix et sécurité », l'assemblée a adopté une résolution¹² faisant suite à un rapport¹³ d'Ulla Schmidt (Allemagne). Lors de son exposé, Mme Schmidt a rappelé que l'année 2020 marquait le 20^e anniversaire de l'adoption, par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS). Un jalon historique puisque les femmes, pour la première fois, ont été placées au centre de l'action pour la paix et la sécurité. Cette résolution reconnaît l'impact particulier des conflits sur les femmes et les filles, et confirme le rôle essentiel des femmes dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité. Aujourd'hui, malgré les progrès appréciables réalisés par la communauté internationale, les femmes continuent d'être sous-représentées dans le domaine de la paix et de la sécurité. Bien que la résolution 1325 offre un cadre utile pour la mise en œuvre du programme, celle-ci se heurte à plusieurs difficultés. Mme Schmidt recommande à cet égard que des ressources financières suffisantes soient mises à disposition pour le programme, et ce en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui a eu un impact particulièrement lourd sur les femmes.

¹¹ *Le partenariat OTAN-UE dans un contexte mondial en mutation*, 037 PCNP 20, Commission politique

¹² *Poursuivre la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et du programme « Femmes, paix, et sécurité »*, résolution 461

¹³ *Faire avancer le programme « Femmes, paix et sécurité »*, 027 CDS 20, Commission sur la dimension civile de la sécurité



La résolution de l'AP-OTAN rappelle à la communauté internationale et aux membres de l'OTAN que le programme sur les femmes, la paix et la sécurité doit être appliqué et que des mesures concrètes doivent être mises en œuvre à cet effet. Ces réflexions doivent aussi alimenter le processus de réflexion OTAN 2030.

4.3 COVID-19

Les cinq commissions de l'AP-OTAN ont toutes débattu de la situation engendrée par le COVID-19 et adopté des rapports à ce sujet¹⁴. Aussi, une réunion spéciale sur cette crise a eu lieu le 18 novembre 2020, après la séance d'ouverture de la session annuelle, sous la conduite d'Osman Bak (Turquie). Toutes les commissions y ont participé. Lors de son introduction, M. Bak a évoqué la situation exceptionnelle vécue par le monde aujourd'hui, une situation à laquelle l'AP-OTAN a réagi sans attendre et de manière coordonnée.

Pour commencer, Joëlle Garriaud-Maylam (France) a exposé les conséquences à court et long termes que la crise du COVID-19 aurait très probablement sur la dimension civile de la sécurité. Le rapport adopté en Commission sur la dimension civile de la sécurité examine le lien entre les mesures répressives (qui ont été prises notamment en Chine) et l'aggravation de la crise sanitaire. Il analyse en outre la menace posée par la diffusion accrue de désinformation et de propagande, ainsi que les changements sociétaux résultant de la crise, dont les effets sur les populations vulnérables comme les femmes, les jeunes et les enfants sont particulièrement graves. Le rapport conclut en appelant à une relance de la coopération internationale et multilatérale pour faire face à cette crise sanitaire qui se joue des frontières.

Attila Mesterhazy (Hongrie) s'est exprimé au nom de la Commission de la défense et de la sécurité. Son rapport braque les projecteurs sur les activités et le rôle de l'OTAN face à la pandémie de COVID-19. L'Alliance a réagi sans attendre et avec efficacité pour contribuer à la lutte contre la propagation du virus début 2020. À ce jour, l'OTAN a coordonné plus de 350 missions, allant du transport de fournitures et de personnels médicaux au déploiement d'hôpitaux de campagne en passant par la fourniture de lits destinés à accueillir des patients. L'Alliance s'est attachée à tirer des enseignements des premiers mois de la pandémie, dans le but non seulement d'être prête à affronter une deuxième vague, mais aussi de renforcer la préparation et la résistance de ses forces face à des crises futures. La lutte contre la pandémie ne doit toutefois pas détourner l'OTAN de ses autres missions et activités. En effet, les défis de sécurité ne sont pas moins présents du fait du COVID-19 et le maintien de l'état de préparation des forces reste donc une priorité absolue.

Christian Tybring-Gjedde (Norvège), président de la Commission de l'économie et de la sécurité, a appelé l'attention sur les conséquences économiques de la pandémie. Il est encore difficile, à l'heure actuelle, de formuler des chiffres précis, mais tout semble indiquer que les répercussions économiques de la crise seront élevées et qu'elles s'étaleront sur de nombreuses années. Et elles pourraient même devenir désastreuses faute d'être bien gérées. Le rapport expose ainsi plusieurs

¹⁴ *L'impact de la crise de la Covid-19 sur la dimension civile de la sécurité*, 088 CDS 20, Commission sur la dimension civile de la sécurité

Le rôle essentiel de l'OTAN face à la pandémie de Covid-19, 091 DSC 20, Commission de la défense et de la sécurité

Les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19, 094 ESC 20, Commission de l'économie et de la sécurité

Covid-19 et sécurité transatlantique, 105 PC 20, Commission politique

COVID-19, sécurité internationale et importance de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN, 090 STC 20, Commission des sciences et des technologies



concepts économiques dont les gouvernements et les parlements pourraient se servir pour atténuer l'impact de la pandémie sur leurs économies.

Selon Lord Campbells (Royaume-Uni), les mesures prises par les pays pour se prémunir contre une pandémie étaient pour la plupart insuffisantes. La crise du COVID-19, qui a durement touché de nombreuses parties du monde, aura aussi un impact sur les affaires internationales et la sécurité transatlantique. La pandémie s'est en effet rapidement transformée en crise sécuritaire, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la mondialisation et sur la concurrence entre grandes puissances. L'OTAN pourrait jouer un rôle important pour aider le monde post-COVID à être mieux préparé à des crises futures. Les Alliés pourraient notamment renforcer leur collaboration avec les institutions internationales et les encourager à mener des réformes dans certains domaines pour accroître leur résilience. En outre, l'environnement de sécurité international pourrait devenir plus hostile et plus compétitif. Il est dès lors crucial que les budgets nécessaires soient approuvés dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Les Alliés euro-atlantiques doivent par ailleurs redéfinir leur approche stratégique vis-à-vis de la Chine. Il ne peut pas y avoir de reprise du cours normal des activités avec Pékin.

Pour terminer, s'exprimant au nom de la Commission des sciences et des technologies, Kevan Jones (Royaume-Uni) a souligné l'importance de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN pour la sécurité internationale. Pendant la pandémie, l'un des principaux intérêts de l'alliance politico-militaire est de préserver la santé, la sécurité et l'état de préparation des forces armées. Dans cette optique, l'OTAN doit accroître sa résilience, ce à quoi les développements scientifiques et technologiques peuvent contribuer pour beaucoup. Aussi, les capacités de la communauté scientifique et technologique de l'OTAN doivent être renforcées, notamment en intensifiant la coopération avec l'UE et d'autres partenaires, en fournissant des ressources supplémentaires au Bureau du conseiller scientifique, et en formalisant le rôle de ce dernier en tant que conseiller scientifique principal auprès de l'OTAN dans les situations d'urgence. Le rapport appelle l'attention également sur les armes biologiques créées par l'homme, qui peuvent déclencher des crises aussi graves, sinon plus graves que celle que nous traversons aujourd'hui.

4.4 Chine

Si l'influence de la Chine n'a été que très peu débattue les années précédentes, ce pays a été au cœur des débats de l'assemblée en 2020. Trois commissions ont adopté des rapports¹⁵, et, au dernier jour de la session, l'assemblée plénière a demandé qu'une stratégie transatlantique vis-à-vis de la Chine soit adoptée par le biais d'une résolution¹⁶.

Un rapport de la Commission sur la dimension civile de la sécurité conclut que les tentatives de Pékin de saper l'ordre mondial libéral mettent en péril le système de valeurs de l'Alliance. À la faveur de ses capacités militaires, de ses initiatives économiques et de son influence politique, la Chine s'efforce de mettre sur pied des structures parallèles et contourne ainsi les valeurs fondamentales de l'ordre mondial libéral et les normes internationales en matière de droits humains. En outre, la crise du

¹⁵ *La Chine et l'ordre mondial libéral*, 029 CDS 20, Commission sur la dimension civile de la sécurité
L'initiative « La ceinture et la route » de la Chine : une évaluation stratégique et économique, 033 ESC 20, Commission de l'économie et de la sécurité

La montée en puissance de la Chine : répercussions sur la sécurité euro-atlantique et mondiale, 036 PC 20, Commission politique

¹⁶ *Une stratégie transatlantique vis-à-vis de la Chine*, résolution 464



COVID-19 a montré que la Chine cherche à exporter son modèle répressif de gouvernance. Le rapporteur Lord Jopling (Royaume-Uni) a expliqué que pour réagir adéquatement aux activités de la Chine, les Alliés devaient surmonter leurs divergences et promouvoir les valeurs propres à l'ordre mondial libéral. Pour ce faire, il est essentiel qu'ils s'expriment d'une seule et même voix et montrent à Pékin que ses agissements sont inacceptables et incompatibles avec les valeurs libérales. L'Alliance et ses membres doivent toutefois veiller à ne pas mettre à l'écart la Chine dans son ensemble, et à maintenir le dialogue avec elle tout en préservant leurs propres valeurs. Lors de la discussion qui a suivi l'exposé de Lord Jopling, Angel Tilvar (Roumanie) a voulu connaître l'avis du Britannique sur la manière dont les autorités chinoises s'étaient comportées durant les premiers mois de la pandémie. Lord Jopling a répondu qu'une fois la pandémie maîtrisée, un examen devrait être mené au niveau international pour analyser les prémices de la crise.

Un autre rapport, présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège), est consacré à la « nouvelle route de la soie » de la Chine. L'initiative « La ceinture et la route » (Belt and Road Initiative, BRI) est la démonstration la plus audacieuse des ambitions économiques, diplomatiques et stratégiques mondiales de la Chine. Le rapport affirme que ce projet colossal aura une telle incidence sur le paysage géopolitique du XXI^e siècle que la communauté transatlantique ne peut tout simplement pas l'ignorer. Certes, le gouvernement chinois définit le projet comme un moyen de renforcer la connectivité régionale, les échanges commerciaux, la prospérité économique, et les liens entre les nations. Les analystes occidentaux estiment toutefois que ce projet est pour la Chine également un moyen de promouvoir sa politique de sécurité nationale et une tentative d'atteindre le statut de superpuissance mondiale. Si la Chine est en concurrence avec l'Occident sur le plan stratégique, elle n'en reste pas moins un partenaire commercial important et un maillon essentiel des chaînes de valeur mondiales. Le rapport souligne à cet égard que ce pays ne peut donc pas être facilement exclu de la scène économique mondiale sans que cela ne soit très préjudiciable à l'Occident. La BRI doit donc être considérée comme une opportunité. Néanmoins, le projet fait aussi peser des risques sur l'Occident. Il faut s'attendre notamment à ce que, par le biais de la BRI, la Chine finance et construise des infrastructures propres à faciliter son expansion militaire, et à ce que le projet crée des pièges à l'endettement, ignore les normes de la durabilité environnementale, du droit du travail et de la lutte contre la corruption, et facilite l'espionnage. On craint également que, par le biais de la BRI, la Chine n'essaie de diviser l'Occident. C'est pourquoi l'Europe et l'Amérique du Nord doivent adopter une approche commune de la BRI qui reconnaisse à la fois les ambitions géostratégiques de la Chine, mais aussi l'importance de poursuivre les négociations économiques avec ce pays. Le rapport appelle ainsi la communauté transatlantique à défendre un modèle de développement et d'investissement fondé sur des principes de transparence, de durabilité, de libéralisation des marchés et de bonne gouvernance.

Pour terminer, Gerald E. Connolly (États-Unis) a exposé devant la Commission politique les répercussions de l'ascension de la Chine sur la sécurité euro-atlantique et mondiale. La rapide montée en puissance de ce pays représente un tournant paradigmatique dans les affaires mondiales, comparable par sa portée à l'effondrement de l'Union soviétique. Une confrontation entre la Chine et la communauté euro-atlantique n'est ni souhaitable ni inéluctable, mais pourrait devenir plus probable si l'OTAN néglige ce pays. De fait, il serait irresponsable de la part des pays euro-atlantiques de ne pas réviser leurs stratégies vis-à-vis de la Chine. La montée en puissance de la Chine accélère la course à la suprématie économique et technologique et porte atteinte aux sociétés démocratiques et aux libertés individuelles, ce qui pourrait déboucher sur une rivalité autour de nos valeurs et de notre mode de vie.

La résolution 464 de l'assemblée plénière sur la Chine tient compte de l'ensemble de ces aspects. Elle appelle les pays membres de l'OTAN et leurs partenaires notamment à revoir le concept



stratégique de l'OTAN ainsi que la planification de la défense et le renforcement des capacités, et à considérer la Chine comme un élément central de ces travaux. Ils doivent en outre veiller à nouer un dialogue avec la Chine sur des aspects tels que la transparence militaire, la liberté de navigation, et la gestion des situations d'urgence et des catastrophes. La résolution leur demande aussi d'accorder la priorité à la dimension des droits humains et à mettre la Chine devant ses responsabilités s'agissant de toutes violations de ces droits. Par ailleurs, les membres de l'Alliance doivent renforcer leur résilience face aux campagnes de désinformation et aux cyberattaques de la Chine. Enfin, un échange régulier devrait être mis en place avec l'UE et les partenaires de la région indopacifique afin de mieux évaluer les opportunités et les défis engendrés par la montée en puissance de la Chine.

4.5 Relations avec la Russie

Les discussions autour des relations avec la Russie ont pris moins de place que les années précédentes. La modernisation des moyens militaires de la Russie a été au cœur d'un débat très suivi en Commission de la défense et de la sécurité, au cours duquel Cédric Perrin (France) et Richard Connolly, directeur du *Center for Russian, East European, and Eurasian Studies* de l'Université de Birmingham, se sont exprimés. M. Connolly a relevé que l'une des faiblesses de la Russie était sa base industrielle. Le pays a de bonnes capacités en matière d'innovation et de développement de nouveaux systèmes, mais il peine à assurer la production en série. M. Connolly a également fait remarquer que les dépenses de recherche et développement de la Russie étaient souvent sous-estimées.

Dans son rapport, Cédric Perrin (France) analyse les actions menées par Moscou pour affirmer la puissance de la Russie dans un monde devenu multipolaire¹⁷. Des publications russes de politique stratégique montrent clairement que, pour la Russie, la principale responsabilité de l'État consiste à défendre les intérêts du pays. Ces documents brossent un tableau sombre de l'environnement sécuritaire international, dans lequel la Russie serait confrontée à un vaste éventail de menaces et de périls. Ses principaux problèmes seraient le fait des États-Unis et de leurs alliés. Il paraît évident dans ce contexte que la Russie cherche à perturber l'ordre mondial actuel et à façonner le système international en fonction de ses intérêts. Elle s'appuie pour cela non seulement sur la modernisation efficace de ses moyens militaires, mais également sur la volonté politique solide qu'elle affiche dans cette perspective. Aussi, face au défi russe, l'OTAN et ses pays membres ont tout intérêt à laisser de côté leurs divergences et en particulier à préserver leurs budgets de défense. Par ailleurs, les Alliés doivent se prémunir contre les campagnes de désinformation, dont l'objectif est de les diviser.

4.6 Nouvelles technologies et nouvelles avancées : innovations en matière de défense, développements dans le secteur spatial et armes hypersoniques

La Commission des sciences et des technologies a braqué les projecteurs sur la question de *l'innovation en matière de défense*. Rob Murray, chef de l'Unité Innovation de la Division Défis de sécurité émergents de l'OTAN, a présenté divers moyens pour les Alliés de se préparer aux nouvelles technologies. Il a formulé quatre recommandations à cet égard. Premièrement, les États membres de l'OTAN doivent « se numériser » : lorsque de nouvelles technologies reposant sur l'exploitation de données sont développées, il est primordial que ces données soient déjà disponibles et accessibles numériquement et qu'elles ne soient pas dispersées parmi plusieurs instances. Deuxièmement,

¹⁷ *La modernisation des forces armées russes, source de défis pour les membres de l'OTAN*, 030 DSC 20, Commission de la défense et de la sécurité



M. Murray a souligné l'importance du financement. Les recettes fiscales ne seront à elles seules pas suffisantes pour développer de nouvelles technologies utiles à la défense et pour adapter ces technologies aux besoins des forces armées. Aussi, des mécanismes de financement innovants doivent être mis en place, ce pour quoi il est essentiel de cultiver des relations avec le secteur privé. Troisièmement, M. Murray a mis en avant la nécessité de développer des standards communs, afin d'assurer en particulier l'interopérabilité des systèmes. Quatrièmement, investir dans ce domaine ne suffira pas pour remporter la course technologique, c'est pourquoi la formation aux nouvelles technologies doit être encouragée.

Les participants ayant été invités à poser des questions après la présentation de M. Murray, Jozas Olekas (Parlement européen) a demandé comment réguler le recours à l'intelligence artificielle, et si l'adoption d'un accord international à cet égard serait judicieuse. M. Murray a souligné que le recours à l'intelligence artificielle devait reposer sur les valeurs communes aux Alliés. Il a rappelé que des organismes internationaux de régulation fixant des normes dans ce domaine existent déjà (par ex. l'Union internationale des télécommunications, qui est rattachée à l'ONU), mais qu'il est important que l'OTAN se coordonne mieux avec eux. De plus, les avancées technologiques, et en particulier l'intelligence artificielle, doivent être considérées comme une possible source de bénéfice non seulement pour la défense et la sécurité, mais aussi pour la société en général. Il importe toutefois de renforcer la transparence afin que les citoyens comprennent comment les décisions sont prises dans ce domaine.

Leona Alleslev (Canada) a présenté à la Commission un rapport¹⁸ et un projet de résolution¹⁹ sur l'innovation en matière de défense. Elle a relevé que les efforts consentis pour remettre sur pied les économies ainsi que les systèmes sanitaires et sociaux à la suite de la crise liée au COVID-19 ne devaient pas se faire au détriment de la sécurité. Les Alliés commettraient une grave erreur s'ils réduisaient leurs dépenses de défense, une erreur dont leurs adversaires pourraient tirer parti. Leur sécurité reste fortement menacée. Aussi, l'Alliance doit investir dans sa propre innovation et adopter à cet effet un programme d'innovation encourageant un état d'esprit alerte, créatif et ouvert au risque. La collaboration avec le secteur privé est essentielle à cet égard. Toutefois, la complexité des processus d'acquisition de matériel militaire et le manque de financement empêchent souvent les entreprises d'envisager des contrats militaires. Il est donc important de permettre aussi à des entreprises non liées au secteur de la défense – et notamment à des start-ups – de participer aux efforts d'innovation en matière de défense, car cela contribuera à la concurrence et à l'innovation en général. Enfin, des processus de financement favorisant l'innovation doivent être créés.

Dans sa présentation devant la Commission de l'économie et de la sécurité et la Commission des sciences et des technologies, Stamatios M. Krimigis, professeur au Space Department du laboratoire de physique appliquée de l'Université Johns Hopkins, a mis en avant l'importance des affaires spatiales pour les secteurs de la sécurité et de l'économie. Les gouvernements ne se sont jusqu'ici pas assez penchés sur cette question. En 2018, les dépenses mondiales consacrées aux questions spatiales se sont élevées à près de 360 milliards de dollars américains, dont seulement 22 % étaient d'origine étatique (les États-Unis ont affecté quelque 50 milliards de dollars à ce secteur, tandis que le reste du monde y a consacré collectivement seulement 30,5 milliards de dollars). D'importantes institutions nationales et supranationales, telles que l'Agence spatiale européenne (ESA), étudient les questions spatiales. Ce secteur est toutefois confronté à des transformations majeures, et notamment à des innovations comme le renseignement d'origine électromagnétique, les technologies de

¹⁸ *L'innovation en matière de défense*, 041 STC 20, Commission des sciences et des technologies

¹⁹ *L'innovation en matière de défense*, résolution 465



géolocalisation et celles permettant de falsifier les données liées à cette dernière, la communication par satellites en orbite terrestre basse, ainsi que la technologie révolutionnaire des microsatellites. Le secteur privé joue par ailleurs un rôle de plus en plus important dans ce domaine, avec la présence d'investisseurs comme Elon Musk, dont les activités font progresser les technologies spatiales. Selon M. Krimigis, ces percées technologiques bouleversent aussi le secteur de la défense. Des investissements seront nécessaires pour que les nouvelles technologies puissent être utilisées efficacement.

Lors de la discussion qui a suivi, Philippe Michel-Kleisbauer (France) a fait remarquer que les menaces posées par l'espace étaient de plus en plus complexes. Il a ajouté que les technologies spatiales jouaient désormais un rôle important aussi dans le cadre de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Kevan Jones (Royaume-Uni) a demandé si l'adoption d'accords juridiquement contraignants tant pour les gouvernements que pour le secteur privé serait pertinente. M. Krimigis a rétorqué que le fait que des acteurs privés comme Elon Musk multipliaient leurs activités dans le secteur spatial engendrait des risques. Il faudra assurément mettre cette question sur la table, et, le cas échéant, adopter de nouveaux accords internationaux.

Susan Davis (États-Unis) a présenté, devant la Commission des sciences et des technologies, un rapport sur les armes hypersoniques²⁰. Il existe deux types d'armes hypersoniques, à savoir les planeurs et les missiles de croisière, qui se déplacent tous les deux à une vitesse hypersonique mais n'ont pas le même point de départ. La manœuvrabilité des missiles hypersoniques est supérieure à celle des missiles balistiques. En combinant manœuvrabilité et vitesse, les missiles hypersoniques posent de nouveaux défis, car ils peuvent contourner les défenses antimissiles actuelles et réduire le délai d'alerte dont dispose le défenseur. Mme Davis a fait remarquer que la Chine et la Russie avaient fortement progressé dans le développement de leurs programmes d'armes hypersoniques. Menés par les États-Unis, les Alliés se sont aussi activés dans le domaine de la technologie hypersonique et ont développé des prototypes. Contrairement à la Russie, les États-Unis ne mettent pas au point des armes hypersoniques dotées de têtes nucléaires. Pour le moment, la priorité des États-Unis est de concevoir des armes à courte et moyenne portée. L'OTAN doit analyser les défis et les opportunités de la technologie hypersonique : si elle n'a certainement aucun intérêt à s'engager dans une nouvelle course aux armements, elle ne peut pas simplement ignorer les progrès accomplis par la Russie, la Chine et d'autres pays dans ce domaine.

4.7 Afghanistan

La situation en Afghanistan a été moins débattue que les années précédentes et n'a pas fait l'objet d'un rapport distinct. Actualité oblige, l'avenir de l'engagement des États-Unis a soulevé des questions dans certaines commissions et en assemblée plénière. Le président Trump avait en effet annoncé peu avant que les effectifs militaires américains en Afghanistan seraient fortement réduits. Devant l'assemblée plénière, Jens Stoltenberg a souligné qu'un engagement durable de l'OTAN dans ce pays était indispensable pour empêcher l'essor de l'État islamique et préserver les avancées réalisées au cours des dernières décennies. Les opérations en Afghanistan ont été lancées dans un effort collectif, c'est pourquoi elles doivent aussi être menées à leur terme unanimement et de manière coordonnée.

²⁰ *Les armes hypersoniques : Défi technologique pour les Alliés et l'OTAN*, 039 STC 20, Commission des sciences et des technologies



L'assemblée avait adopté l'année précédente une résolution demandant aux États membres de maintenir leurs missions d'assistance aux forces de sécurité afghanes jusqu'à ce qu'un accord de paix soit conclu²¹.

4.8 Région MOAN

Un rapport de Philippe Folliot (France) examine, dans le contexte de la crise liée au COVID-19, l'évolution de la pandémie dans la région MOAN²². C'est en janvier 2020 que le COVID-19 a fait sa première apparition dans la région MOAN. Depuis lors, le nombre de cas signalés dans les pays de cette région a augmenté substantiellement. Néanmoins, à l'exception de l'Iran, ces pays n'ont pas connu de taux de contamination comparables à ceux de l'Europe ou des États-Unis. Leurs problèmes les plus graves ont été les effets secondaires des fermetures d'entreprises dues à la pandémie, à savoir la baisse brutale des échanges commerciaux, l'effondrement des tarifs énergétiques et la chute du secteur du tourisme. Les gouvernements de la région ont pris des mesures rigoureuses pour endiguer la maladie, notamment la restriction des déplacements ainsi que la fermeture des entreprises et des frontières. Les lieux de culte ont également été fermés et plusieurs pays ont confiné leur population. Dans certains cas, ces mesures ont été vues comme le simple prolongement d'efforts destinés à limiter les libertés civiles et la liberté de la presse. Un problème supplémentaire s'est posé avec la diffusion de fausses nouvelles (*fake news*). Ainsi, il a été reproché à certains gouvernements de ne pas assez communiquer sur la propagation du virus. Si les pays les plus pauvres de la région ont été durement touchés par la pandémie, les États du Golfe les plus prospères avaient des moyens financiers et des infrastructures leur permettant de mieux faire face à la crise. Cela dit, il faut s'attendre, pour ces pays aussi, à des conséquences à plus long terme, notamment à une récession provoquée par la chute des prix de l'énergie. On prévoit, de part et d'autre, des pertes économiques de grande ampleur. L'un des pays les plus gravement impactés sera probablement le Liban, dont le PIB devrait enregistrer une régression de 18 % en 2020, d'après les estimations. Selon la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, les taux de pauvreté devraient exploser dans la région.

Deux rapports débattus en Commission de l'économie et de la sécurité et en Commission politique braquent les projecteurs sur la région du Golfe²³. Faik Oztrak (Turquie) a relevé que le Golfe pouvait être à la fois une source de frictions et une source de coopération avec l'Europe et les États-Unis. Il est probable que les États-Unis détournent leur attention de la zone. Les tensions dans la région peuvent aussi engendrer des difficultés pour l'Europe, qui, d'une part, a établi des relations commerciales avec la région et, d'autre part, a encore besoin des États-Unis pour satisfaire ses intérêts en matière de sécurité. Le rapport préconise que l'Europe adopte une politique étrangère et de sécurité plus active pour la région du Golfe. De son côté, l'OTAN devrait faire en sorte que les États-Unis et l'Europe soient sur la même longueur d'onde en ce qui concerne le Golfe. L'Alliance peut par exemple offrir des possibilités de formation et favoriser une coopération plus approfondie. L'objectif visé devrait être d'établir une confiance mutuelle et de renforcer la stabilité régionale tout en aidant les acteurs régionaux à devenir plus autonomes et responsables de leur propre sécurité. La stabilité dans le Golfe exigera aussi de ces pays qu'ils deviennent plus ouverts, plus tolérants et que leurs richesses soient réparties plus équitablement. À cet effet, des réformes économiques devraient être menées dans la région, et ces efforts devraient être soutenus par les Alliés. Par ailleurs, la

²¹ *Développements récents en Afghanistan*, résolution 456

²² *La pandémie de Covid-19 et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord*, 095 GSM 20, Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient

²³ *La crise du Golfe et les marchés mondiaux de l'énergie*, 034 ESCTER 20, Commission de l'économie et de la sécurité
Les dynamiques sécuritaires dans le Golfe, 034 ESCTER 20, Commission politique



communauté internationale devrait promouvoir les énergies renouvelables, sachant qu'à long terme, l'avenir des pays du Golfe reposera aussi sur ces sources d'énergie.

S'agissant de la situation sécuritaire dans le Golfe, Ahmet Yildiz (Turquie) a expliqué devant la Commission politique que des tensions persistaient dans plusieurs pays de la région. On connaît surtout la rivalité qui existe entre l'Arabie saoudite et l'Iran, tous les deux lancés dans une course à la suprématie régionale. Des différends opposent par ailleurs le Qatar à plusieurs autres pays du Golfe. D'autre part, la situation sécuritaire déjà complexe dans la région a été encore aggravée par les incertitudes autour de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 et par les tensions entre l'Iran et les États-Unis. Si la pandémie de COVID-19 a exacerbé ces dynamiques, elle peut aussi, selon M. Yildiz, ouvrir des opportunités de coopération et de nouvelles initiatives diplomatiques dans la région. La communauté internationale doit faire tout son possible pour améliorer la situation humanitaire dans certains pays, en particulier au Yémen. Pour l'Alliance, le processus de réflexion *OTAN 2030* est une occasion de redéfinir son engagement. Dans ce contexte, la communauté euro-atlantique doit tenir compte du fait que la Chine a considérablement accru son influence dans les pays du Golfe – elle leur a par exemple envoyé du matériel médical pendant la pandémie. Il est probable qu'elle continue sur sa lancée en étendant encore son influence économique, et que les pays de la région se tournent de plus en plus vers la Chine si les Alliés ne parviennent pas à poursuivre leurs relations avec eux sur les plans économique, humanitaire, technologique et en matière de politique de sécurité.

En dernier lieu, le Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient a débattu de la situation dans la zone du Sahel. Dans son rapport, Ahmet Berat Conkar (Turquie) a mis en relief une nouvelle dégradation de la situation sécuritaire dans la région²⁴. Déjà gangrénée par la pauvreté, les inégalités et la violence, la région doit aussi lutter contre la migration clandestine, ce qui crée des défis majeurs non seulement pour les pays de la zone et leurs voisins, mais aussi pour l'Europe.

4.9 Balkans occidentaux

La situation dans les Balkans occidentaux n'a pas été un sujet de discussion majeur. Un rapport examiné en Commission de la défense et de la sécurité porte sur la manière et les moyens de maintenir la paix et la sécurité dans la région²⁵. Jean-Charles Larsonneur (France) a fait remarquer que des progrès notables avaient été accomplis au cours des 20 dernières années. La majorité des pays de l'ex-Yougoslavie ont à présent clairement pris leur place dans les structures euro-atlantiques, à l'exception de la Serbie. L'adhésion de la Macédoine du Nord est une avancée de plus et devrait contribuer à la paix et à la stabilité dans la région. Les Balkans occidentaux continuent toutefois de faire face à des problèmes majeurs : recul généralisé de la démocratie et de l'État de droit, récurrence de la corruption et du népotisme, et stagnation de l'économie. D'autre part, de nombreux jeunes émigrent, notamment les jeunes formés, qui emportent ainsi leurs compétences avec eux et laissent la région en manque de travailleurs qualifiés. La Russie et la Chine sont également actives dans la région. S'agissant de l'engagement euro-atlantique, le rapport mentionne entre autres les priorités suivantes : aider la Bosnie-Herzégovine à surmonter les impasses politiques (en envisageant si nécessaire un « Dayton II »), continuer de faciliter le dialogue entre Belgrade et Pristina, combattre la désinformation, et mener différents projets visant à promouvoir la démocratie et l'État de droit.

²⁴ *Développement et sécurité dans la région du Sahel*, 042 GSM 20, Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient

²⁵ *Les principaux défis au maintien de la paix et de la sécurité dans les Balkans Occidentaux*, 032 DSCTC 20, Commission de la défense et de la sécurité



4.10 Haut-Karabakh

Lors d'un webinaire sur la situation dans le Haut-Karabakh, des experts ont observé que le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan couvrait depuis une quarantaine d'années déjà. Au niveau international, l'OSCE, et plus particulièrement le Groupe de Minsk (Russie, États-Unis et France), a contribué pour beaucoup à contenir le conflit. Les derniers combats dataient d'avril 2016, et depuis lors, le processus de paix semblait en bonne voie. Les espoirs de paix ont été ravivés avec l'élection, en 2018, du premier ministre arménien Nikol Pachinian, qui a joué un rôle important dans le cadre de la « révolution de velours ». Toutefois, en 2019, M. Pachinian a tenu des propos de plus en plus provocateurs, exprimant en outre l'idée d'unifier l'Arménie et le Haut-Karabakh, ce qui a exacerbé les tensions dans la région. En septembre 2020, l'escalade des tensions s'est finalement soldée par une offensive de grande envergure de l'Azerbaïdjan, dont les conséquences humanitaires, déjà catastrophiques, ont été encore aggravées par la pandémie de COVID-19. Les experts attribuent la responsabilité de l'origine du conflit principalement à l'Azerbaïdjan. La possible évolution du conflit en une guerre par États interposés entre la Russie et la Turquie est particulièrement inquiétante et pourrait déstabiliser toute la région. Dans le cadre du webinaire, plusieurs parlementaires européens, en particulier, ont émis des critiques à l'égard de l'attitude engagée de la Turquie dans le conflit (qui a notamment fourni des moyens militaires aux forces azéries). Ils ont en outre demandé un cessez-le-feu immédiat ainsi que l'envoi d'observateurs et de soldats de maintien de la paix.

5 Appréciation de l'activité de l'AP-OTAN en 2020

Les discussions de l'AP-OTAN ont été, à de nombreux égards, à la fois exceptionnelles et instructives. La crise du COVID-19 a marqué de son empreinte non seulement le contenu, mais aussi le format des travaux : depuis le printemps 2020, toutes les séances des commissions ont eu lieu en ligne, et c'était aussi la première fois que la session annuelle se déroulait par visioconférence. Au vu de ces circonstances, les résultats de l'AP-OTAN ont été remarquables : l'assemblée a pu poursuivre ses travaux et mener ses débats de fond. Fait peut-être également lié au format numérique de la session, les divergences de vue ont pris moins de place qu'à la session de l'année précédente, lors de laquelle le fossé séparant la Turquie des autres pays de l'OTAN sautait aux yeux. Il reste à savoir quelles seront les retombées du séisme provoqué par la pandémie de COVID-19 sur les travaux de l'AP-OTAN et de l'OTAN. En effet, la crise pourrait donner le jour à des opportunités (nouveau départ et promotion des valeurs fondamentales de l'Alliance), mais aussi à des défis (aggravation des divergences entre les membres de l'OTAN et tendances nationalistes).

La question du **développement de l'OTAN** – et, partant, de la nécessité de surmonter ses divergences internes – a occupé une place majeure dans les débats de la session annuelle. Le processus de réflexion *OTAN 2030* lancé par l'Alliance est essentiel dans ce contexte. Il faut espérer que ce processus donnera un nouveau souffle à l'organisation et l'aidera à réaliser le renouvellement stratégique et le maintien de l'unité des Alliés dont elle a cruellement besoin. L'ambition de M. Stoltenberg de faire de l'OTAN une alliance *politique* et d'accélérer ainsi les processus décisionnels est prometteuse à cet égard.

La **crise du COVID-19** et ses répercussions sur la sécurité mondiale ont été au cœur des débats. Plusieurs intervenants ont exprimé la crainte que les pays membres de l'OTAN, accablés par la lutte contre la crise et ses conséquences économiques, soient tentés de réduire leurs investissements de défense. Il a été souligné que pareille décision constituerait une faute majeure, car les risques qui pesaient sur la sécurité déjà avant son apparition demeurent élevés. Il s'est en outre avéré que l'OTAN pouvait jouer un rôle crucial dans la lutte contre la pandémie. Le fait de négliger de l'organisation à



cet égard aurait non seulement des conséquences graves sur les crises futures, mais ferait aussi le jeu des adversaires de l'Alliance.

Les débats ont aussi permis de confirmer que la **situation sécuritaire** demeure fragmentée, complexe et imprévisible. Les rapports de force mondiaux se modifient, une évolution que la crise du COVID-19 a rappelée et mise en exergue. La tendance à l'armement se poursuit, et le nombre de conflits régionaux et subrégionaux reste élevé. Globalement, le leadership technologique occidental est en train de s'effriter. Parallèlement, les cyberattaques par des acteurs étatiques ou non étatiques se multiplient et la menace d'attentats terroristes demeure élevée.

La question de la **montée en puissance de la Chine**, qui n'avait pas retenu l'intérêt les années précédentes, est passée au premier plan. Le rôle de la Chine a été trop longtemps négligé : le pays n'est même pas mentionné dans le concept stratégique actuel de l'OTAN. Or, l'apparition et la gestion de la pandémie ont mis en exergue les importantes divergences politiques qui opposent la Chine et l'Occident, ainsi que les effets nuisibles que les campagnes de désinformation peuvent avoir sur les pays de l'Alliance et leurs citoyens. On ne peut plus nier les ambitions économiques de la Chine, dont l'initiative « La ceinture et la route » est un exemple parlant, et le déplacement des rapports de force qui y est associé. Face à la Chine, l'Alliance doit adopter une approche unie et reposant sur son système de valeurs libérales. Il sera intéressant pour la Suisse, qui a intensifié ses relations avec la Chine ces dernières années, d'observer comment les pays de l'OTAN se positionneront vis-à-vis de ce pays.

Par rapport aux années précédentes, la question des **relations entre l'OTAN et la Russie** a occupé une place moindre parmi les sujets débattus. Les discussions ont principalement porté sur la modernisation des moyens militaires russes et sur les efforts d'innovation de la Russie en matière de défense, que la communauté euro-atlantique ne doit pas perdre de vue.

Les discussions menées sur les **nouveaux développements technologiques et sur l'innovation en matière de défense** ont également présenté un intérêt pour la délégation suisse. Les développements dans le secteur spatial, les armes hypersoniques et la question du recours à l'intelligence artificielle ont suscité des débats particulièrement instructifs. D'une manière générale, les intervenants ont souligné la nécessité d'investir davantage dans le secteur de la recherche et développement en matière de défense, afin de pouvoir tenir le cap face aux avancées de la Chine et de la Russie. Parfois très rapides, les développements technologiques font également intervenir des acteurs non étatiques, ce qui a rendu les rapports de force tout à fait imprévisibles. Il sera donc nécessaire, à moyen terme, d'établir des standards internationaux dans ce domaine (notamment pour l'utilisation des armes hypersoniques et de l'intelligence artificielle).

La situation en **Afghanistan** a eu une place secondaire parmi les sujets débattus. La question était toutefois d'actualité cette année après l'annonce faite par le président Trump de l'importante réduction des effectifs militaires américains en Afghanistan. S'agissant de l'avenir de l'engagement de l'OTAN, Jens Stoltenberg a relevé l'importance de poursuivre les activités dans ce pays et, le cas échéant, de s'en retirer collectivement et de manière coordonnée. Dans le cas contraire, les avancées réalisées depuis 2001 pourraient être perdues et un essor de l'État islamique serait à craindre.

En ce qui concerne la **région MOAN**, les discussions ont porté essentiellement sur la situation liée à la crise du COVID-19, la région du Golfe et la zone du Sahel. À quelques exceptions près (comme l'Iran), la plupart des pays de la région ont connu des taux de contamination inférieurs à ceux de l'Europe ou des États-Unis, mais les effets secondaires de la pandémie et des mesures prises pour l'endiguer seront probablement lourds. Les fermetures d'entreprises et autres restrictions affligent en



particulier les pays pauvres et les couches vulnérables de la population. Les pays plus prospères comme ceux du Golfe ont davantage de moyens pour faire face à la crise. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que la situation dans la région du Golfe peut engendrer des difficultés pour l'Europe aussi : d'une part, les dissensions dans la région peuvent faire naître des tensions ; d'autre part, il est probable qu'à un moment donné, les États-Unis, dont l'Europe a besoin dans la région, détournent leur attention vers d'autres régions et domaines. Il a été souligné lors des débats que l'Europe avait tout intérêt à adopter une politique étrangère et de sécurité plus active. S'agissant de la zone du Sahel, les constats demeurent négatifs. La région est toujours en proie à une forte instabilité et le théâtre de conflits complexes et de longue durée.

La question des **Balkans occidentaux** a été moins débattue cette année. L'adhésion de la Macédoine du Nord à l'OTAN a été saluée, car la région des Balkans occidentaux en sera stabilisée. D'autres pays de la région sont en bonne voie pour intégrer la communauté euro-atlantique. La région demeure néanmoins confrontée à des défis de taille, une situation que la pandémie a en partie aussi exacerbée : la démocratie et l'État de droit régressent un peu partout, la corruption et le népotisme sont monnaie courante, et la croissance économique stagne. D'autre part, de nombreux jeunes émigrent, notamment des jeunes bien formés, qui emportent ainsi leurs compétences avec eux et laissent la région en manque de travailleurs qualifiés. Le fait que la Russie et la Chine tentent d'étendre leur influence dans les Balkans occidentaux complique encore la donne dans la région.

6 Conclusions et activités futures

En dépit des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, la Délégation tire un bilan positif de sa participation aux activités de l'AP-OTAN. En matière de sécurité, l'AP-OTAN est en effet l'enceinte parlementaire la plus importante, et elle est parvenue à poursuivre ses travaux en ligne. Elle regroupe les parlementaires des commissions de la défense de tous les pays de la zone euro-atlantique et constitue la plate-forme idéale pour un échange de vues et d'idées sur des sujets ayant trait à la politique de sécurité. La participation aux travaux de l'AP-OTAN permet de surcroît à la délégation de se faire une bonne idée des positions des différentes délégations et, partant, des principaux thèmes autour desquels s'articuleront les futures discussions en matière de politique de sécurité.

Nombre de questions abordées par l'AP-OTAN – la gestion de la pandémie de COVID-19, la montée en puissance de la Chine, les tensions entre l'OTAN et la Russie, la situation dans la région MOAN, la situation dans les Balkans occidentaux, le terrorisme international, les cybermenaces, l'impact de l'évolution technologique, pour n'en citer que quelques-unes – ont des implications sur la politique de sécurité de la Suisse. Il est judicieux d'avoir une idée précise des changements en cours dans l'environnement stratégique de notre pays. Quant à l'évolution de l'OTAN en tant qu'organisation, le processus de réflexion *OTAN 2030*, l'ascension de la Chine, les relations avec la Russie, l'engagement dans les Balkans, les mesures visant à lutter contre le terrorisme, la situation de la région MOAN et la collaboration avec l'UE devraient rester les thèmes centraux dans un avenir proche. Ces sujets présentent également un intérêt pour la Suisse.

La Délégation AP-OTAN a été renouvelée à l'occasion du changement de législature. Elle envisage de poursuivre ses activités sur la lancée des contacts établis durant les années précédentes. Les points forts seront les sessions plénières. En fonction du calendrier, la délégation participera si possible également aux séminaires thématiques Rose-Roth et aux séances de commission consacrés à des thèmes pouvant avoir un impact sur la Suisse et sa politique de sécurité.